

Circonscription de Fleury les Aubrais
 Ecole maternelle publique de Trainou
 761 Rue de la République
 45470 TRAINOU
 5 classes



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 3 mars 2026

Convocation adressée le 24 Février 2026 par la directrice de l'école.
 Le Conseil d'école s'est tenu le 03 Mars 2026 à 18H à l'école maternelle.
 Secrétaire de séance : Madame RADET Elise

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENTE	
M ^{me} BARBEREAU	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme GAOU	Enseignante
Mme PARIS	Enseignante
Mme CUILLANDRE	Enseignante
Mme RADET	Enseignante
Mme MOREL	Enseignante
Mme MARCAULT	Enseignante
Mme FAURE	Enseignante
ELUS - MAIRIE	
M PEPION	Maire de Trainou
M MARTINEZ	Conseiller municipal, adjoint à la sécurité et aux affaires scolaires
M CAILLAUT	Conseiller municipal, délégué aux affaires scolaires
PERISCOLAIRE	
M THIERRY	Directeur de l'accueil des loisirs
PARENTS D'ELEVES	
Mme SIMON	Elue titulaire (FCPE)
M HUGUET	Elu titulaire (FCPE)
M MEFTAH	Elu titulaire (FCPE)
Mme PERRAULT	Elue suppléant (FCPE)
Mme MONTEIRO	Elue suppléant (FCPE)
DDEN	
Mme ANDRIVOT	DDEN

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme GUILLAUME	Inspectrice de l'Education Nationale
Mme JOUANNEAU	Psychologue scolaire
Mme GUILLEMET-POPOT	Enseignant spécialisé à dominante pédagogique
Mme LAINE	Elue titulaire (FCPE)

1) Approbation du 1^{er} conseil d'école

Le procès-verbal du premier conseil d'école est adopté à l'unanimité.

2) Vie de l'école

a) Les rencontres parents–enseignants

La remise du carnet de suivi des apprentissages a eu lieu avant les vacances de février. Les enseignantes se sont alors rendues disponibles pour rencontrer les parents qui le souhaitent.

Pour rappel, tous les parents d'élèves de petite section ont été reçus par les enseignantes durant la période 2 afin de faire un bilan sur la rentrée de leur enfant et pour présenter le carnet de suivi des apprentissages.

b) Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Nous réalisons les activités pédagogiques complémentaires selon les besoins. Elles peuvent avoir lieu les lundis, mardis, jeudis et/ou vendredis de 11h30 à 12h00.

Le conseil des maîtres se réunit avant chaque nouvelle période afin de définir les modalités et l'organisation des prises en charges des élèves durant ces temps d'activités pédagogiques complémentaires. Ce temps d'APC n'est pas uniquement proposé aux élèves en difficulté. Il peut permettre de travailler le relationnel et/ou la confiance en soi, travailler en lien avec un projet ou encore de travailler le langage avec les élèves petits parleurs.

c) La santé

Les mardis 10 et 17 mars 2026, les infirmières de la PMI seront présentes au sein de l'école afin de réaliser le bilan de santé des enfants scolarisés en moyenne section. Les familles ont un bilan de santé à remplir et le carnet de santé à fournir.

d) Les sorties – Les projets

Tous les élèves de l'école ont pu assister au spectacle *Le Bal des Emotions*, de la compagnie Axé Cirque le jeudi 4 décembre 2025.

Le mardi 18 novembre, tous les élèves se sont rendus au cinémobile pour assister au premier visionnage du programme Cinématernelles : La Farandole des couleurs.

Les 2 et 3 février, nous avons visionné la deuxième programmation cinématernelles : En attendant la neige. Le visionnage de la troisième et dernière sélection aura lieu les 18 et 19 mai selon les classes.

La moitié des élèves de grande section a entamé le cycle natation. Les séances ont lieu de 9h20 à 10h au BAF de Neuville-Aux-Bois. Du 29/01/2026 au 02/04/2026, Madame BARBEREAU part avec les grandes sections de sa classe et la moitié de ceux de la classe de Madame RADET. Du 09/04/2026 au 18/06/2026, Madame GAOU se rendra au BAF avec les élèves de GS et la deuxième moitié des GS de Madame RADET.

Certaines classes ont participé à la création d'éléments pour le carnaval du samedi 14 mars organisé par la FCPE en lien avec le thème de l'année sur l'Afrique.

Les élèves de GS ont également participé à la liaison GS-CP. Les élèves étaient répartis en 4 groupes et ont pu réaliser des ateliers sur différents thèmes avec les maîtresses de GS et de CP. Il y avait un atelier cuisine et un en musique en maternelle et un atelier en art visuel et en mathématiques dans les classes de CP. Tous les ateliers étaient orientés sur le thème de l'Afrique.

Le vendredi 22 mai au matin, nous organiserons des olympiades à destination de tous les élèves de l'école maternelle.

Nous organisons la matinée d'accueil des futurs élèves de PS le samedi 6 juin.

En collaboration avec l'école élémentaire, nous organisons la fête des écoles qui aura lieu le vendredi 19 juin selon les mêmes modalités que celle de l'année dernière : stand de jeux pour tous et pas de lots.

Les ATSEM ont pris la décision de ne pas participer bénévolement à la fête des écoles comme elles l'ont fait jusqu'à présent. Par conséquent, le spectacle de fin d'année n'aura pas lieu cette année.

e) Les effectifs à la rentrée 2026/2027

Les inscriptions des PS pour la prochaine rentrée ont débuté en janvier auprès de la mairie.

Nos effectifs sont maintenus. A ce jour, il y a 126 élèves. A la rentrée prochaine, 43 GS quitteront l'école et 36 futurs PS sont –actuellement- attendus. Les prévisions actuelles sont 36 PS, 36 MS et 47 GS; soit 119 élèves prévus pour la rentrée 2026/2027.

Pour l'école élémentaire :

Pour les futurs CP, les inscriptions se font automatiquement entre les 2 écoles.

Les parents n'ont donc aucune démarche à réaliser si les enfants restent scolarisés sur Trainou.

En fin d'année, nous transmettrons aux parents concernés la liste des fournitures scolaires pour le CP.

Nous travaillons avec Madame INGELAERE afin de proposer aux parents des futurs CP un temps d'accueil en élémentaire pour visiter l'école et présenter les objectifs de l'école élémentaire.

f) Le budget

Actuellement, l'école a un solde créditeur de 6241.31 euros.

En charges, nous avons eu :

- *L'assurance et cotisation OCCE : 268 euros*
- *La SACEM et la SPRE : 135.59 euros*
- *L'achat matériel/projets : 24.10 euros*
- *Les abonnements : 70 euros*
- *Le spectacle de fin d'année la compagnie Axé Cirque: 747.73 euros*
- *La cotisation à l'ASST (association scolaire et sportive de Trainou) : 62.69 euros (correspondant au prix de l'adhésion des élèves de GS à l'USEP auquel a été soustrait la subvention d'adhésion à N+2)*
- *Les sorties pédagogiques : 290 euros*

Soit un total de 1498.11 euros.

En entrées, nous avons eu :

- *La vente d'objets (photos de classes) : 868.73 euros*
- *Les participations des familles : 3 358 euros*
- *La recette de la fête des écoles (juin 2025) : 2410 euros*

Soit un total de 6636.73 euros.

Les comptes sont libres d'accès pour toute personne souhaitant les consulter.

g) Les travaux dans l'école

Nous n'avons actuellement pas de gros travaux prévus dans l'école.

Les agents municipaux interviennent régulièrement les mercredis et durant les vacances afin de nettoyer la cour.

En début de semaine, le brise-vue entre la cour et la rue de la République a été changé. Les agents municipaux ont installé une fresque décorative en panneaux pleins.

Nous tenions à remercier la mairie pour tous les travaux réalisés au sein de notre établissement.

Nous remercions également la mairie et l'ensemble des agents communaux qui nous accompagnent, nous aident et interviennent auprès de nous au quotidien.

Nous tenions également à remercier l'association des délégués des parents d'élèves FCPE pour leurs dons de livres faits après l'organisation de leur vide puériculture.

3) Questions diverses :

Question FCPE à destination de l'école:

- Anticipation des informations liées aux sorties scolaires Plusieurs parents souhaiteraient recevoir les informations concernant les sorties scolaires plus en amont. Serait-il possible d'anticiper davantage la communication (dates, organisation...) afin de faciliter l'organisation des familles ?

Réponse des enseignantes : Nous prenons en compte votre remarque. D'ores et déjà, nous essayons d'anticiper au maximum.

- Photos de classe : Certains parents expriment leur déception concernant la qualité des photos de classe. Serait-il envisageable d'étudier la possibilité de faire appel à un autre prestataire ?

➔ Photographies individuelles avec parfois œil fermé, éclairage un peu fort (enfants plissent les yeux).

Réponse des enseignants : Madame Ingelaere et moi-même avons rendez-vous avec un autre prestataire dans les prochaines semaines.

- Prêt des livres de la bibliothèque scolaire. Pourrait-on préciser aux familles les règles de fonctionnement du prêt de livres (jour d'emprunt, durée, modalités de retour) afin d'éviter toute confusion ?

Réponse des enseignants : Lors de la visite de l'école avec les futurs parents de PS, la directrice présente les modalités d'emprunt. Puis, chaque enseignante présente ses modalités d'emprunt lors des réunions de rentrée. Mais nous ferons également un mot en début d'année afin que les parents puissent s'y référer durant l'année.

Les enseignantes précisent que le livre peut être rendu jusqu'au jour d'emprunt, à la semaine suivante, si besoin.

- Outil numérique (Primot). L'école envisage-t-elle de passer à l'application Primot pour faciliter la communication avec les familles ?

Réponse des enseignants : N'ayant pas d'ordinateur dans nos classes, nous n'avons pas un accès facile à cet outil ce qui complique son utilisation au quotidien.

Question FCPE à destination de la mairie:

- Horaires et accès aux grilles de l'école. Serait-il possible de préciser les horaires d'ouverture et de fermeture des grilles d'accès à l'école ?

Réponse de la mairie : Les grilles ouvrent dix minutes avant l'horaire d'ouverture des classes. Un affichage sera mis en place au niveau des portails rappelant les horaires d'ouverture.

- Bus gênant l'accès à l'école (côté venelle) o Il nous a été signalé que le stationnement d'un bus gêne régulièrement l'accès à l'école côté venelle, notamment aux heures d'entrée. Serait-il possible d'envisager un emplacement de stationnement plus adapté afin de faciliter l'accès et de garantir la sécurité des familles ?

Réponse de la mairie : Le bus pourrait se garer sur le parking des bus de l'ancien collège. L'école peut également préciser au chauffeur la préférence de ce parking.

- Pause méridienne : Plusieurs familles nous ont fait part de difficultés rencontrées durant la pause méridienne. Une réunion s'est tenue avec la mairie le 12 février 2026 afin d'échanger sur ces éléments. Ce point est communiqué à titre informatif uniquement pour l'ensemble des parents, sans question associée.

Monsieur le Maire tient à intervenir sur ce point : Tous les acteurs éducatifs étaient présents lors de cette réunion. Les agents territoriaux ont ressenti cet échange comme une forme de procès, il ne se sont pas sentis écoutés dans leurs réponses. Ils ont aussi ressenti une frustration car aucune solution n'a été proposée. Il n'y avait qu'une remontée de problèmes.

Les parents élus proposent d'organiser une visite de la cantine sur le temps méridien par groupe afin de comprendre et d'observer les problématiques relevés par le personnel encadrant.

Monsieur le Maire : Au titre de la mairie et des agents, ce qui a été vécu le jeudi de fermeture est inadmissible mais il faut une prise des consciences des familles sinon le problème reviendra. Les parents doivent s'engager à faire respecter les codes de la vie en collectivité afin d'assurer le bien des agents et le bon déroulement des journées en classe. La mairie demande l'aide de la FCPE afin de relayer cette idée.

Réponse des parents élus FCPE : L'association transmet le ressenti des parents afin d'en informer la mairie et de travailler conjointement pour qu'une solution soit trouvée. Les parents élus ont entendu qu'il y avait une différence entre le ressenti des familles et le réel vécu à l'école. La problématique réelle et principale étant les enfants non respectueux des règles. Cependant, cela ne concerne pas tous les enfants.

Il y a également une problématique récurrente concernant des sanitaires fermés à essayer de comprendre et à corriger.

Il est essentiel de régler chaque problème séparément et de trouver des solutions appropriées à chacune.

Réponse de la mairie : Les sanitaires du restaurant scolaire sont ouverts, sauf cas de fuite. La mairie a conscience des problématiques mais certaines sont indépendantes de leur volonté. Concernant le

manque de personnel : il est difficile de trouver des personnes intéressées par des contrats de 2h sur 4 jours. La mairie a recruté des agents récemment mais ces derniers ne se sont pas présentés.

Les contrats annuels ont été réduit car les agents ne se présentaient pas, les contrats aux mois ont donc été adoptés.

Observations et remerciements :

Le 03/03/2026, la séance est close à **18h55** Le **prochain conseil** d'école se déroulera le **16/06/2026 à 18h**.

La Présidente
Marine BARBEREAU

La Secrétaire
Elise RADET